

## X. MESURES PRISES POUR LA REMISE EN ETAT DU SITE APRES EXPLOITATION ET USAGE FUTUR

### X.A Présentation et usage

Il est rappelé que les terrains concernés par le projet de plateforme de transit sont actuellement occupés par des prairies. Toutefois, le site se trouve localisé au sein d'une zone dédiée aux activités économiques à dominante industrielle et artisanale.

### X.B Remise en état prévue dans le cadre de la plateforme de transit

Les travaux de remise en état du site permettront de restituer :

- ✦ Une plateforme minérale, à une cote altimétrique de l'ordre de 268 m NGF ;
- ✦ Une zone boisée dans la pointe Sud-Ouest de la plateforme ;
- ✦ Des merlons végétalisés ceinturant la plateforme ;
- ✦ Un bassin de gestion, des eaux pluviales dans le secteur Nord du site.

Le plan de remise en état du site ainsi que les coupes schématiques sont disponibles en annexe 5.

### X.C Usage futur du site

Compte tenu des éléments constitutifs de l'environnement local et du document d'urbanisme en vigueur sur la commune de Valleiry, une remise en état à vocation industrielle a été retenue.

### X.D Avis de la commune des propriétaires des terrains sur les modalités de remise en état et la vocation future du site

#### X.D.1 Avis des propriétaires des terrains

La société DESBIOLLES, propriétaire des terrains et à l'origine de la demande d'enregistrement, émet un avis favorable.

Une attestation de maîtrise foncière est présentée en annexe 6.

#### X.D.2 Avis de la commune de Valleiry

La société DESBIOLLES, a sollicité l'avis de la commune de Valleiry sur les modalités de remise en état du site et de l'usage futur des terrains.

A ce jour, aucun avis n'a été émis par la municipalité.

## XI. CAPACITE TECHNIQUES ET FINANCIERES

### XI.A Présentation

La société DESBIOLLES est reconnue localement pour les activités suivantes :

- ✦ Lavage de matériaux alluvionnaires (100 000 tonnes par an) ;
- ✦ Recyclage de matériaux de démolition (bétons, enrobés, ...)
- ✦ Approvisionnement de chantiers de travaux publics et de bâtiments.

### XI.B Capacités techniques

#### XI.B.1 Personnel employé in situ

Le personnel appelé à participer à l'exploitation de la plateforme comprend :

- ✦ Deux conducteurs en poste à la pelle ou au chargeur ;
- ✦ Un technicien de maintenance ;
- ✦ Une secrétaire à la bascule.

### XI.B.2 Matériel

Le matériel utilisé sur la plateforme sera le suivant :

- ✦ 1 chargeur Caterpillar ;
- ✦ 1 chargeur Volvo ;
- ✦ 1 chargeur Hyundai ;
- ✦ 1 pelle Volvo ;
- ✦ 1 installation mobile de criblage de 35 kW (qui sera acheminée par campagne sur le site de Valleiry).

### XI.B.3 Certification / Formation

Le personnel employé sur le site bénéficie d'une formation continue permanente qui se traduit par une participation à divers stages techniques ayant un lien avec l'activité valorisation des matériaux.

Ces stages techniques, déjà réalisés, ont porté sur plusieurs thématiques :

- ✦ Maniement des extincteurs ;
- ✦ Prévention des risques liés aux activités physiques ;
- ✦ Sauveteur/secouriste du travail ;
- ✦ Équipements du travail et consignation ;
- ✦ Information sécurité « bruit » ;
- ✦ Information sécurité « conduite d'engins » ;
- ✦ Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des engins de travaux publics catégories 2, 4 et 8 ;
- ✦ Habilitation « électrique ».

### XI.B.4 Direction technique

L'exploitation de la carrière sera sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur technique : M. Frédéric VAUCHER.

### XI.B.5 Extrait des inscriptions figurant au registre du commerce

Un extrait des inscriptions figurant au registre du commerce de Thonon est présenté en annexe 1.

### XI.B.6 Autorisations antérieures délivrées à DESBIOLLES

La société DESBIOLLES a bénéficié, au cours des dernières années, de plusieurs arrêtés préfectoraux d'autorisation qui attestent du savoir-faire de la société en termes de valorisation de matériaux.

La liste des autorisations délivrées pour le compte de la société DESBIOLLES sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Type d'établissement	Lieu	Date de l'arrêté préfectoral	Tonnage autorisé
Plateforme de traitement	Gaillard	11 août 2015	/

Tableau 18 : Liste des sites autorisés pour le compte de la société DESBIOLLES

Les capacités techniques, présentées ci-avant, attestent du savoir-faire de la société DESBIOLLES en matière valorisation de matériaux.

## XI.C Capacités financières

### XI.C.1 Références financières de la société DESBIOLLES

Les capacités financières de la société DESBIOLLES sont synthétisées ci-après.

Paramètres économiques	2019	2020	2021
<i>Chiffre d'affaires (en euros HT)</i>	1 831 212	2 126 246	2 165 744
<i>Résultat d'exploitation (en euros HT)</i>	38 141	12 944	42 269
<i>Résultat courant avant impôt (en euros HT)</i>	35 910	10361	40166

Tableau 19 : Capacités financières de la société sur les trois dernières années

### XI.C.2 Investissements consentis dans le cadre de la présente demande

Dans le cadre de la présente demande d'autorisation, plusieurs investissements substantiels seront réalisés, en dehors de ceux déjà consentis pour la maîtrise foncière :

- ✂ Des travaux de terrassement préalables pour la création de la plateforme ;
- ✂ Les travaux de viabilisation de la piste d'accès et de la plateforme ;
- ✂ La réalisation d'une aire de stockage de matériaux ;
- ✂ Les analyses en laboratoire pour la création de fiches techniques « produits » ;
- ✂ La végétalisation du site ;
- ✂ Des études environnementales et techniques ainsi que des frais de dossier.
- ✂ ...

Le montant global de ces investissements représentera environ **400 000 € HT** (hors foncier).

## XII. ANALYSE DE LA COMPATIBILITE AVEC L'ARRETE DU 10 DECEMBRE 2013 RELATIF AUX PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES AUX STATIONS DE TRANSIT DE PRODUITS MINERAUX OU DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES

Le tableau présenté ci-après présente la compatibilité de l'exploitation de la plateforme de transit avec l'arrêté du 10 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux stations de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes.